

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)**

N° : 500-06-001176-227

ÉLOÏSE BOIES

Représentante

c.

GOOGLE LLC

Défenderesse

N° : 500-06-001196-225

CHRISTIAN LERAY

Représentant

c.

META PLATFORMS INC.

Défenderesse

**DEMANDE DES REPRÉSENTANTS EN JONCTION D'INSTANCES
(Art. 49, 158 et 210 C.p.c.)**

**À L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S., AGISSANT COMME JUGE
GESTIONNAIRE DES ACTIONS COLLECTIVES VISÉES, LES
REPRÉSENTANTS EXPOSENT CE QUI SUIT :**

1. Le 17 janvier 2022, la représentante Éloïse Boies dépose une demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentant à l'encontre de la défenderesse Google LLC. Elle se plaint de la censure liée à la Covid-19 sur la plateforme Youtube et réclame des dommages-intérêts ainsi qu'une injonction;
2. Le 12 août 2022, le représentant Christian Leray dépose une procédure à peu près identique et il se plaint du même type de censure, mais cette fois-ci contre Meta Platforms inc. qui opère le réseau social Facebook;
3. Le 29 avril 2024, le tribunal autorise l'exercice des deux actions collectives précitées;

4. Le 25 juillet 2024, la demande introductive d'instance est déposée dans chaque dossier;
5. Les représentants demandent respectueusement la jonction des instances, pour les motifs qui suivent;
6. Les représentants sont représentés par le même avocat;
7. L'Honorable Lukasz Granosik a été désigné pour assurer la gestion particulière des deux dossiers;
8. Les deux dossiers en sont exactement au même stade;
9. Les questions en litige sont somme toute les mêmes dans les deux actions;
10. La jonction d'instance proposée permettra de gérer les deux dossiers ensemble et ainsi de limiter la multiplication des conférences de gestion et des jugements sur les mêmes points;
11. Dans l'optique d'un procès, il y aura une grande économie de ressources judiciaires à ce que les deux affaires soient entendues ensemble, en plus de diminuer le risque de jugements contradictoires;
12. En somme, vu la connexité évidente entre les deux actions, et vu l'ensemble des circonstances, la justice sera mieux servie par la jonction d'instances demandée et ce, à toutes les étapes du processus judiciaire;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ORDONNER la jonction des instances portant les numéros 500-06-001176-227 et 500-06-001196-225;

LE TOUT frais à suivre.

Gatineau, le 26 août 2024



Virtulex avocats

Virtulex avocats s.e.n.c.
Avocats des représentants
(Me William Desrochers)
69 Gabriel-Lacasse
Gatineau QC J9A 1K2
T : 819-969-1828
F : 819-805-1274
wd.virtulex@gmail.com

AVIS DE PRÉSENTATION

Destinataires : **Me Noah Boudreau**
nboudreau@fasken.com
Me Mirna Kaddis
mkaddis@fasken.com
FASKEN MARTINEAU
DUMOULIN

Me Karine Joizil
Me Maude St-Georges
Me Charlotte Simard-Zakaïb
notification@mccarthy.ca
McCARTHY TÉTRAULT

Avocats de la défenderesse
Google LLC

Avocates de la défenderesse
Meta Platforms inc.

PRENEZ AVIS que la présente *Demande des représentants en jonction d'instances* sera présentée devant la Cour supérieure au Palais de justice de Montréal, situé au 1 rue Notre-Dame Est, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, Canada, H2Y 1B6, à une date à être déterminée par l'honorable Lukasz Granosik, J.C.S.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Gatineau, le 26 août 2024



Virtulex avocats

Virtulex avocats s.e.n.c.
Avocats de la demanderesse

(Me William Desrochers)
69 Gabriel-Lacasse
Gatineau QC J9A 1K2
T : 819-969-1828
F : 819-805-1274
wd.virtulex@gmail.com

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE**

**N° : 500-06-001176-227
500-06-001196-225**

**ÉLOÏSE BOIES
CHRISTIAN LERAY**
Représentants

c.

**GOOGLE LLC
META PLATFORMS INC.**
Défenderesses

**DEMANDE DES REPRÉSENTANTS
EN JONCTION D'INSTANCES
(Art. 49, 158 et 210 C.p.c.)**

Me William Desrochers
Virtulex avocats s.e.n.c.
69, rue Gabriel-Lacasse
Gatineau (Québec) J9A 1K2
T : 819-303-0574
F : 819-805-1274
Wd.Virtulex@gmail.com
Code: BV-1108